
APPEL À COMMUNICATIONS

*Colloque scientifique international d'hommage à Monsieur Ousmane
BATOKO*

THÈME GÉNÉRAL :

*« Gouvernance publique, État de droit et engagement au service de la Nation
: héritage et perspectives à la lumière du parcours de Monsieur Ousmane
BATOKO »*

Dates : samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026

Lieu : Natitingou, Bénin

Format : Hybride (présentiel et visioconférence)

1. Contexte et justification

À l'initiative de ses collaborateurs, la communauté académique, institutionnelle et administrative organise un colloque scientifique international en hommage à Monsieur Ousmane BATOKO, figure majeure de la vie publique béninoise et africaine. *Administrateur civil de formation, docteur d'État en droit, ancien Chef de District, Conseiller aux affaires administratives du Président de la République, ancien Ministre, ancien Député, ancien Conseiller municipal et ancien Président de la Cour suprême du Bénin*, il incarne plus de cinquante (50) années d'engagement constant au service de l'État, des institutions et des citoyens.

Son parcours exceptionnel témoigne d'une rare continuité dans le service public, d'une profonde maîtrise des rouages de l'État et d'un attachement constant aux valeurs de responsabilité, d'éthique, de justice, de cohésion nationale et d'État de droit. À travers ses différentes fonctions administratives, politiques, juridictionnelles et intellectuelles, Monsieur Ousmane BATOKO apparaît comme un serviteur de l'État, un bâtisseur d'institutions et un intellectuel engagé dans la réflexion sur la gouvernance publique.

Ce colloque ne se veut pas seulement un hommage. Il constitue également un espace de réflexion, de transmission et de débat scientifique sur les enjeux contemporains de la gouvernance publique, de la justice, de l'État de droit, de la réforme administrative et de l'engagement citoyen en Afrique.

Dans les travaux scientifiques consacrés à l'État africain postcolonial et à l'action publique en Afrique, la gouvernance publique apparaît comme un processus historique, conflictuel et évolutif, situé au croisement de la construction institutionnelle, des héritages coloniaux, des dynamiques sociales internes et des influences internationales. Les recherches sur l'action publique en contextes africains insistent notamment sur la nécessité de penser l'État non comme une structure figée, mais comme un ensemble de pratiques, de normes, d'acteurs et d'arbitrages continuellement recomposés. Elles montrent que la consolidation de l'État, la légitimité des institutions, l'efficacité administrative, la justice et la participation citoyenne constituent des enjeux centraux pour comprendre les trajectoires politiques africaines depuis les indépendances.

À cet égard, le parcours du Bénin offre une expérience particulièrement significative. De l'indépendance à la période d'instabilité institutionnelle des premières années, puis de l'expérience révolutionnaire à l'ouverture démocratique issue de la Conférence nationale des forces vives de la Nation de février 1990, le pays a connu plusieurs séquences majeures de refondation politique. La rupture avec le marxismeléninisme, la transition démocratique, le retour au multipartisme, l'affirmation de l'État de droit et la place accordée aux libertés publiques ont fait du Bénin un laboratoire africain de recomposition institutionnelle. Cette trajectoire, faite de tensions, de compromis et de réinvention du contrat politique, permet d'interroger la manière dont une Nation construit progressivement ses institutions, ses mécanismes de régulation et ses formes de responsabilité publique.

C'est dans cette histoire nationale que s'inscrit l'engagement de personnalités publiques ayant traversé, accompagné et parfois contribué à orienter les grandes mutations de l'État béninois. Monsieur Ousmane BATOKO appartient à cette génération d'acteurs dont l'itinéraire épouse les étapes essentielles de la construction institutionnelle du pays. Jeune militant de la période révolutionnaire, administrateur de terrain, responsable gouvernemental, acteur du débat public, témoin et participant des recompositions politiques ouvertes par la Conférence nationale, puis figure engagée dans l'animation de formations politiques telles que le FARD-Alafia, il incarne une trajectoire où se croisent militantisme, service public, responsabilité politique et attachement aux institutions. Son parcours permet ainsi de lire, à l'échelle d'une vie publique, les continuités et les ruptures de la gouvernance béninoise.

L'intérêt scientifique de ce colloque réside donc dans cette double perspective : analyser les défis généraux de la gouvernance publique en Afrique, tout en les éclairant par une expérience nationale et par la trajectoire singulière d'un homme d'État. À travers Monsieur Ousmane BATOKO, il devient possible d'interroger la formation des élites publiques, le rapport entre engagement politique et loyauté institutionnelle, le rôle des juristes et administrateurs dans la consolidation de l'État, ainsi que la transmission d'une mémoire institutionnelle aux nouvelles générations.

Au-delà de l'hommage rendu à une personnalité d'exception, le colloque ambitionne ainsi d'ouvrir un espace de réflexion scientifique sur les transformations contemporaines de la gouvernance publique, de l'État de droit et du leadership institutionnel en Afrique. Il vise à interroger les conditions de consolidation des institutions publiques, à promouvoir le dialogue entre les savoirs académiques et les expériences de terrain, ainsi qu'à dégager des perspectives susceptibles d'éclairer les réformes administratives et institutionnelles dans les États africains.

Cette ambition s'inscrit dans un contexte scientifique international marqué par la centralité des questions de qualité de la gouvernance publique, de transparence administrative, d'éthique publique, de performance institutionnelle et d'accès à la justice. Elle rejoint notamment les orientations de l'Objectif de développement durable 16, consacré à la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives et au renforcement d'institutions efficaces, responsables et ouvertes, ainsi que celles de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui affirme l'importance de la bonne

gouvernance, de la démocratie, des droits humains, de la justice et de l'État de droit pour l'avenir du continent.

Dans cette perspective, la problématique scientifique du colloque peut être formulée autour de l'interrogation suivante : comment les parcours institutionnels de hauts serviteurs de l'État, à l'image de Monsieur Ousmane BATOKO, peuvent-ils contribuer à enrichir les connaissances scientifiques sur la gouvernance publique, inspirer les réformes administratives et renforcer durablement les institutions démocratiques en Afrique ? Cette question invite à analyser les facteurs de longévité, de cohérence et d'exemplarité dans l'engagement public, ainsi que les apports d'une trajectoire individuelle à la compréhension des transformations de l'État, de l'administration, de la justice et du leadership institutionnel.

Le colloque mobilisera à cet effet plusieurs notions structurantes, notamment la gouvernance publique, l'État de droit, le leadership institutionnel, l'éthique du service public et l'héritage institutionnel. Ces concepts permettront d'articuler l'analyse du parcours de Monsieur Ousmane BATOKO avec les débats contemporains sur la modernisation de l'administration publique, la responsabilité des institutions, la régulation juridique, la confiance citoyenne, la transmission des valeurs républicaines et la formation des nouvelles générations de responsables publics.

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication scientifique.

2. Objectifs du colloque

Le colloque vise à mettre en lumière et à pérenniser les contributions de Monsieur Ousmane BATOKO à l'efficacité de la gouvernance publique, à l'affermissement de la justice et de l'État de droit, à la consolidation de la démocratie et au service de la Nation, tout en développant une réflexion scientifique prospective sur les défis contemporains de la gouvernance, du leadership institutionnel et des réformes administratives en Afrique.

Plus spécifiquement, il ambitionne de transformer l'expérience institutionnelle de Monsieur Ousmane BATOKO en un objet de recherche scientifique susceptible d'alimenter les débats académiques, d'éclairer les politiques publiques et d'inspirer les futures générations de décideurs publics.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Analyser les différentes étapes du parcours de Monsieur Ousmane BATOKO et leurs impacts politico-administratifs, institutionnels et juridictionnels ;
- Mettre en débat les enjeux actuels de gouvernance publique, de justice et d'État de droit ;
- Promouvoir les valeurs d'éthique, de responsabilité et de service public ;
- Inspirer les nouvelles générations de décideurs publics, de chercheurs et de citoyens engagés ;
- Favoriser un dialogue international entre praticiens, chercheurs, magistrats, responsables publics et acteurs de la société civile.
- Formuler des recommandations scientifiques et opérationnelles destinées à renforcer les politiques publiques de gouvernance, de réforme administrative, de modernisation institutionnelle et de promotion de l'éthique dans le service public.

3. Axes thématiques

Les propositions de communication pourront s'inscrire, sans s'y limiter, dans les axes suivants :

Axe 1 : Administration territoriale et construction de l'État

- Le Chef de District et la consolidation de l'autorité publique ;
 - Administration territoriale et enracinement de l'État ;
 - Décentralisation et gouvernance locale ;
 - Citoyenneté locale et crises sécuritaires ;
 - Administration publique, proximité et cohésion nationale.
 - Construction de l'État postcolonial, héritages administratifs et recompositions institutionnelles en Afrique.
-

Axe 2 : Conseil stratégique au sommet de l'État

- Le rôle des élites politiques, administratives, juridictionnelles et scientifiques dans la stabilité institutionnelle ;
 - La fonction de Conseiller présidentiel : enjeux, responsabilités et limites ;
 - Gouvernance politique, décisions de l'urgence et décisions dans l'urgence ;
 - Servir l'État et la Nation : pensée et héritage de Monsieur Ousmane BATOKO ;
 - Expertise, loyauté institutionnelle et aide à la décision publique.
 - Parcours des hauts serviteurs de l'État, mémoire institutionnelle et formation des élites publiques.
-

Axe 3 : Action gouvernementale et politiques publiques

- Réformes du travail, de la fonction publique et de l'administration publique ;
- Leadership ministériel et performance publique ;
- Réforme administrative et modernisation de l'État ;
- Politiques publiques, efficacité administrative et intérêt général ;
- Responsabilité politique et continuité de l'action publique.
- Réformes administratives, transformation numérique, performance institutionnelle et confiance citoyenne.

Axe 4 : Justice, État de droit et régulation institutionnelle

- Contribution des hautes juridictions à la consolidation de l'État de droit en Afrique ;

-
- Indépendance de la justice et gouvernance démocratique ;
 - Le juge et le politique : quelles interactions ?
 - Justice administrative, régulation institutionnelle et protection des libertés ;
 - Juridictions suprêmes, équilibre des pouvoirs et stabilité démocratique.
 - Accès à la justice, protection des droits fondamentaux et contribution des juridictions à la qualité de la gouvernance publique.

Axe 5 : Éthique, leadership, veille stratégique et héritage

- Valeurs du service public et rôle des intellectuels dans le débat public ;
- Cinquante années au service de l'État : hommage scientifique à Monsieur Ousmane BATOKO ;
- Prospective et gouvernance en Afrique ;
- Transmission intergénérationnelle et formation des jeunes leaders ;
- Mémoire institutionnelle, exemplarité et engagement citoyen.
- Militantisme, engagement citoyen, responsabilité publique et trajectoires de leadership dans les transitions politiques africaines.
- Conférence nationale des forces vives de la Nation, renouveau démocratique béninois et rôle des acteurs politiques dans les recompositions institutionnelles.
- Partis politiques, pluralisme démocratique et expériences de structuration politique, notamment autour du FARD-Alafia.

Les communications attendues devront dépasser la simple description biographique pour proposer des analyses critiques, comparatives, prospectives ou empiriques. Elles pourront porter aussi bien sur le cas béninois que sur des expériences africaines ou internationales comparées, dans une perspective interdisciplinaire mobilisant notamment le droit, la science politique,

l'administration publique, la sociologie, l'histoire, les relations internationales, les sciences de gestion, l'économie publique et les études sur le leadership.

4. Contribution aux agendas internationaux et africains

Les travaux du colloque contribueront directement aux réflexions engagées autour de l'Objectif de développement durable 16, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de la Charte africaine des valeurs et principes du service public et de l'administration. Ils permettront de mettre en perspective les enjeux de bonne gouvernance, de démocratie, d'État de droit, d'intégrité, de professionnalisme, de modernisation administrative, d'efficacité institutionnelle et de participation citoyenne.

5. Participants attendus

Le colloque s'adresse notamment aux :

- Enseignants-chercheurs et chercheurs en droit, science politique, sociologie politique, administration publique et sciences sociales ;
- Magistrats et professionnels du droit ;
- Doctorants, étudiants et jeunes chercheurs ;
- Responsables politiques et administratifs, anciens ou actuels ;
- Cadres des institutions publiques nationales et internationales ;
- Acteurs de la société civile et du secteur privé ;
- Partenaires techniques, organisations internationales et experts en gouvernance.

6. Modalités de soumission

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre une proposition de communication portant sur l'un des axes thématiques du colloque.

La proposition devra comprendre :

- Vos noms, prénoms, coordonnées (téléphone, courriel), affiliation, statut ;
- Le titre provisoire de votre proposition de communication ;

- L'axe thématique dans lequel vous souhaitez insérer votre proposition ;
- Un résumé de 250 à 300 mots (Français et Anglais) ;
- La problématique ;
- La méthodologie envisagée ;
- Les principaux résultats attendus ;
- Cinq (05) mots-clés ;
- Une brève notice biographique de l'auteur ou des auteurs ;

Les communications pourront prendre la forme de communications orales, de témoignages scientifiques ou de posters. Elles devront s'inscrire dans une démarche rigoureuse, analytique et critique.

7. Calendrier indicatif

- **Date limite de soumission des résumés** : 20 août 2026
- **Notification d'acceptation ou refus de la proposition** : 26 août
- **Date limite d'envoi des communications complètes** : à préciser
- **Tenue du colloque** : samedi 16 et dimanche 17 septembre 2026
- **Publication des actes du colloque** : après évaluation scientifique des textes retenus

8. Langues du colloque

Les communications pourront être proposées en français. Les propositions en d'autres langues pourront être examinées par le comité scientifique, sous réserve des possibilités d'organisation.

9. Publication des actes

Les communications retenues et présentées lors du colloque pourront faire l'objet d'une publication scientifique dans les actes du colloque, après évaluation et validation par le comité scientifique.

10. Consignes pour la citation des références bibliographiques

1. OUVRAGE

AUTEUR (P.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Editeur, Xème éd., Année d'édition, nombre de p.

Ex : BOWETT (D.), *The law of international institutions*, Londres, Stevens, 4ème éd., 1982, pp. 362-363.

Si déjà cité avant : AUTEUR (P.), *Titre de l'ouvrage*, *op.cit.*, p. x.

2. ARTICLE DANS UNE REVUE/COURS/CONTRIBUTIONS D'OUVRAGES COLLECTIFS

En français : AUTEUR (P.), « Titre de l'article », *Titre de la revue*, Année, pp.x-y.

AUTEUR (P.), « Titre de la contribution dans un ouvrage collectif », *in* AUTEUR DE L'OUVRAGE (P.) (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, Lieu d'édition, Editeur, année d'édition, pp.x-y.

Ex : CHARPENTIER (J.), « L'humanité : un patrimoine mais pas de personnalité juridique », *in* PRIEUR (M.) et LAMBRECHTS (C.), *Les hommes et l'environnement, quels droits pour le 21ème siècle, Études en hommage à Alexandre Kiss*, Paris, Frison Roche, 1998, pp. 17-21.

EX 2 : CONFORTI (B.), « Unité et fragmentation du droit international : glissez, mortels, n'appuyez pas ! », *R.G.D.I.P.*, 2007, pp. 5-18.

Si déjà cité avant : CHARPENTIER (J.), « L'humanité : un patrimoine mais pas de personnalité juridique », *loc.cit.*, p. 17.

Ou

CONFORTI (B.), « Unité et fragmentation du droit international : glissez, mortels, n'appuyez pas ! », *loc.cit.*, p. 5.

En anglais : AUTEUR (P.), "titre de l'article", *Titre de la revue*, Année, pp.x-y.

AUTEUR (P.), "Titre de la contribution dans un ouvrage collectif", *in* AUTEUR DE L'OUVRAGE (P.) (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, Lieu d'édition, Editeur, année d'édition, pp.x-y.

Ex : LARSEN (K. M.), “Attribution of Conduct in Peace Operations: The ‘Ultimate Authority and Control Test’ ”, *EJIL* Vol. 19, n°3, 2008, pp. 509-531.

Si déjà cité avant : LARSEN (K. M.), “Attribution of Conduct in Peace Operations: The ‘Ultimate Authority and Control Test’”, *loc.cit.*, p. 509.

3. JURISPRUDENCE :

JURIDICITION, Arrêt/jugement/avis consultatif, date, Nom de l’affaire (Etat A c. Etat B), Rec. Année, p., §x.

Ex : CIJ, Arrêt, 19 décembre 2005, *Activités armées sur le territoire du Congo (République démocratique du Congo c. Ouganda)*, Rec. 2005, p. 168.

Si déjà cité avant : JURIDICITION, Nom de l’affaire, préc., §/p. x.

Ex : CIJ, *Activités armées sur le territoire du Congo (République démocratique du Congo c. Ouganda)*, préc., p. 168.

11. Adresse de soumission

Les propositions de communication sont attendues au plus tard le **20 août 2026 à 16 h** (heure du Bénin GMT +1) et devront être envoyées au secrétariat technique du colloque : colloquebatoko@gmail.com avec en copie (cc) à : dandi.gnamou@gmail.com ; amidoudrh@yahoo.fr et lacamvet@yahoo.fr

12. Comité scientifique

Le colloque est placé sous la direction scientifique de :

Pre Dandi GNAMOU, *Agrégée des Facultés de droit, Professeure titulaire des Universités, Juge à la Cour constitutionnelle, Présidente de la Haute Cour de Justice du Bénin.*

Rapporteur : Dr Thierry BIDOUZO, *Maitre-Assistant en droit public, Université d’Abomey-Calavi (BENIN).*

Secrétaire : Dr Gilbert KINGBE, *Docteur en droit public, Université d’Abomey-Calavi (BENIN).*

En rendant hommage à Monsieur Ousmane BATOKO, ce colloque entend célébrer une vie d’engagement exemplaire, capitaliser une expérience rare au sommet de l’État et nourrir la réflexion sur les défis contemporains de la gouvernance publique, de l’État de droit et de la transmission institutionnelle.

13.Comité d'organisation

1-ADAMOU Amidou

Téléphone : +229 0169242429

Email : Amidoudhr@gmail.com

2-ATCHESSI Edmond

Téléphone : +229 0197198819